

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 28 août 2020

1. Urbanisme

Déclarations préalables :

CRETIN Michel	Installation d'une pergola bioclimatique	21 Grande rue
FREE Mobile	Installation d'un pylône	16 rue des Combottes
AMIOTTE Maud	Pose de 2 velux	14 rue Tavernier
MERIALDO Mickael	Construction d'un abri ouvert	10 rue du Château
DEVILLERS Serge	Création d'une porte-fenêtre	2 rue de la Corvée
CHAVANNE Stéphanie	Création d'une pièce dans le garage	14 rue des Vergers
SOREL Jean-Philippe	Construction d'un carport	4 rue du Stade

Permis de construire :

STERLE BEGUIN Nicolas	Création d'un bûcher et d'une véranda	4 rue de la Grosse Haie
-----------------------	---------------------------------------	-------------------------

2. Désignation des référents PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), assainissement, ambroisie et des délégués à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Conseil municipal désigne les référents suivants au sein de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

- Référent PLUi : Jacky Morel
- Référent assainissement : Claude Béliard
- Référent ambroisie : Eric Limacher

Le Conseil municipal désigne le délégué titulaire et son suppléant pour représenter la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :

Délégué titulaire : Jacky Morel

Suppléant : Michel Cretin

3. Transfert assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens « Assainissement » auprès de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, dans le cadre du transfert de la compétence « Assainissement »,
- Décide de reprendre les excédents du budget « Assainissement » au budget communal, et de les reverser à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, soit 11 875 €.

4. Terrains communaux

Echange de terrains entre la commune et M. Djimmy Barbier :

Vu la situation des parcelles F n° 834 (11 ca) et F n° 835 (1 ca) qui ne sont plus affectées à un service public, le Conseil municipal décide de déclasser ces parcelles du bien public et de les intégrer dans le domaine privé de la commune.

Sur proposition de Monsieur le maire et après délibération, il a été décidé par le Conseil municipal :

- La cession, par la commune, à titre d'échange au profit de M. Djimmy Barbier des parcelles suivantes : F 821, 830, 834, 835 (contenance totale : 1 a 35 ca)
- L'acquisition, par la commune, à titre de contre-échange, sur M. Djimmy Barbier des parcelles suivantes : F 824, 825, 827, 828, 832, 833 (contenance totale : 67 ca)

Demande d'acquisition des parcelles F 822, 827, 832 par M. Djimmy Barbier : le Conseil municipal décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

5. Projet de salle

Le projet de salle est toujours en cours, une rencontre avec les éventuels financeurs a eu lieu le 1^{er} septembre en mairie.

6. Lotissement de la Corvée

Une grande partie des lots est réservée. La commune rencontre des difficultés à trouver un bailleur social pour les 2 premiers lots réservés à du locatif.

7. Bâtiments communaux

Vestiaires du stade : le Conseil municipal décide de sécuriser l'accès pour personnes à mobilité réduite par une barrière de protection et de faire peindre ce bâtiment par les employés communaux.

8. Rentrée scolaire

77 élèves ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre, soit : 18 petites et moyennes sections (M. Jeannot), 20 grandes sections et CP (Mme Farouelle), 16 CE1 et CE2 (M. Bontemps), 23 CM1 et CM2 (Mme Robert (directrice) et Mme Lemerrier). Un protocole sanitaire, transmis aux parents, a été mis en place par la directrice du groupe scolaire Guillaume Aldebert, en concertation avec la commune.

9. Informations diverses

➤ La Sapinette : Vélo Loisirs Nancray a décidé d'annuler la randonnée VTT, qui devait avoir lieu le 27 septembre, en raison de la situation sanitaire actuelle.

➤ Fête intercommunale du Plateau : Eric Limacher et Adeline Carlot sont les référents de la commune.

➤ Reprise de la bibliothèque : à compter du 12 septembre, ouverture uniquement les samedis de 10h30 à 11h30

➤ Les cartes jeunes sont en vente au secrétariat de mairie au tarif de 6 € au lieu de 8 €.

➤ Dates à retenir :

25 septembre Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

27 septembre Elections sénatoriales, participation des délégués titulaires : Jacky Morel, Michel Cretin, Claude Béliard et Eric Limacher.

A louer au 1er étage de la mairie : appartement de type T3 d'une superficie de 73 m² comprenant 2 chambres, s'adresser au secrétariat.



LES TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS
AINSI QUE LA PLACE DE LA POSTE
SONT ENCORE LES CIBLES
D'INCIVILITÉS



LORS DE VOS DÉPLACEMENTS À LA DÉCHÉTERIE
BÂCHEZ VOTRE REMORQUE POUR LA
PROPRETÉ DES ACCOTEMENTS



PENSEZ AUX PIÉTONS, AUX ENFANTS
QUI RETOURNENT À L'ÉCOLE,
NE STATIONNEZ PAS
SUR LES TROTTOIRS
ET TAILLEZ VOS HAIES



EN AGGLOMÉRATION, TOUT PEUT ARRIVER...
RALENTISSEZ.